

FORMULAIRE DE DEMANDE DE SUBVENTION

(Règlement 421-2013)

RENSEIGNEMENTS

MUNICIPALITÉ DE SAINT-ÉTIENNE-DES-GRÈS

Écrire en caractères d'imprimerie s.v.p.

Nom et prénom du propriétaire:

Adresse du bâtiment où le baril est installé
(sur le territoire de Saint-Étienne-des-Grès seulement):

Code postal: _____

Adresse du propriétaire
(si différente de celle où le baril est installé):

Code postal: _____

Tél. résidence: _____

Tél. bureau: _____

Adresse courriel: _____

Nom du fabricant (marque du baril):

Nom et numéro de modèle:

Signature du propriétaire:

Date (jour/mois/année) :
____ / ____ / ____

**VEUILLEZ TRANSMETTRE VOS DOCUMENTS
(formulaire et photocopie de la facture)
À L'ADRESSE SUIVANTE :**

Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès
Subvention-Baril
1230, rue Principale
Saint-Étienne-des-Grès (Québec) G0X 2P0

Attention! Les photocopies doivent être lisibles, sans quoi les documents vous seront retournés.

La Municipalité n'est pas responsable des demandes perdues, mal acheminées, illisibles ou incomplètes.

819 299-3832



Extrait du règlement 421-2013

La Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès ne fait aucune affirmation ou représentation et ne donne aucune garantie, implicite ou explicite, relativement à la disponibilité et à la qualité des barils récupérateurs d'eau de pluie. De plus, en soumettant le formulaire de demande, chaque requérant dégagera entièrement et sans réserve la Municipalité pour toute perte ou dommage direct, indirect, particulier ou de toute autre nature pouvant résulter, notamment, mais sans limiter la généralité de ce qui précède, de la mauvaise installation du baril ou de son couvercle.

La Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès se réserve le droit de prolonger le programme ou d'y mettre fin selon les fonds disponibles.

BARIL DE RÉCUPÉRATION D'EAU DE PLUIE



OBTENEZ UNE REMISE DE
DU COÛT RÉEL D'ACHAT. **50%**

POUR UN MAXIMUM DE
POUR L'ACHAT D'UN BARIL
DE RÉCUPÉRATION D'EAU DE PLUIE **50\$**

POURQUOI UTILISER UN BARIL D'EAU DE PLUIE?

Pour réduire votre consommation d'eau potable

Notre consommation d'eau potable double durant la saison estivale, et ce, principalement à cause de l'arrosage des pelouses et des jardins. Un baril de récupération d'eau de pluie permet d'arroser pelouse et jardins en utilisant un arrosoir ou en y attachant un tuyau perforé.

Pour avoir un beau jardin

L'eau de pluie est idéale pour votre jardin, puisqu'elle est sans chlore et toujours à température ambiante.

QUEL BARIL CHOISIR?

Il existe sur le marché plusieurs modèles de barils, la plupart sont en plastique recyclé et d'une capacité d'environ 200 litres.

Choisissez un baril muni:

- ▶ d'un couvercle de sécurité;
- ▶ d'un grillage antimoustique, afin d'éviter la prolifération de ces indésirables ;
- ▶ d'une prise de débordement, en cas de pluie abondante;
- ▶ d'un robinet pour remplir votre arrosoir ou pour y brancher un tuyau perforé.

OÙ INSTALLER UN BARIL?

Selon la disposition de vos gouttières, choisir la plus accessible pour arroser votre jardin.

- ▶ Installez le baril dans la cour latérale ou arrière de la propriété de manière à ne pas être visible depuis la voie publique. Un paravent ornemental pourra être utilisé en cour latérale pour le dissimuler. **Il est interdit d'installer un baril dans la cour avant.**
- ▶ Installez votre baril à un endroit stable et assurez-vous que le couvercle soit fermé de façon sécuritaire.
- ▶ Comme l'eau s'écoule par gravité, surélevez votre baril afin de pouvoir glisser un arrosoir sous le robinet. Vous pouvez aussi utiliser un tuyau doté de petits trous pour l'arrosage goutte à goutte de la pelouse, de la haie ou du jardin. Vous pouvez également plonger directement l'arrosoir dans le baril pour le remplir.
- ▶ Coupez et ajustez votre gouttière au besoin, de façon à ce que l'eau s'écoule sur le couvercle. Conservez la section coupée pour la replacer l'hiver, lorsque vous remiserez votre baril.
- ▶ Entreposez votre baril durant l'hiver afin d'éviter qu'il ne se brise.

COMMENT PARTICIPER?

- ▶ Être propriétaire d'un bâtiment résidentiel ou commercial sur le territoire de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès.
- ▶ Posséder des gouttières.
- ▶ Choisir et acheter un baril de récupération d'eau de pluie commercialisé. Les barils fabriqués maison ne sont pas acceptés.
- ▶ Remplir ce formulaire et le signer.
- ▶ Joindre une copie de la facture*.
- ▶ Soumettre le formulaire de demande dûment complété, ainsi que la facture au plus tard le 1er novembre de l'année de l'achat.

ATTENTION:

- ▶ **En signant le formulaire, vous permettez qu'un représentant de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès vérifie sur place, ou par téléphone, la conformité des informations transmises.**
- ▶ Si vous êtes locataire, veuillez transmettre l'information à votre propriétaire, car lui seul pourra faire une demande de remise.
- ▶ Une seule demande de remboursement par propriété est acceptée.
- ▶ La subvention accordée est de 50 % du coût réel d'achat, avant les taxes, pour un maximum de 50 \$.

*La facture doit comprendre le nom et les coordonnées du détaillant, la date d'acquisition, le nom du distributeur (marque du baril) ainsi que le nom ou le numéro du modèle de baril.